

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2018-2020

Il est convenu entre :

Entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**

représenté par la directrice des sports par intérim, Madame Nathalie CUVILLIER
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME**

représentée par son président, Monsieur Michel CALLOT
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 78444876300036

Article 1 :

La subvention prévue pour 2018 à la convention pluriannuelle d'objectifs est majorée exceptionnellement de **15 800 €** pour la réalisation de l'action indiquée selon le détail ci-après :

Avenant exceptionnel (Action 3) Sécurité des pratiquants : FORMATION MOTARDS ET SIGNALEURS SUR LES MANIFESTATIONS CYCLISTES.

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 435 800 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 05 DEC. 2018

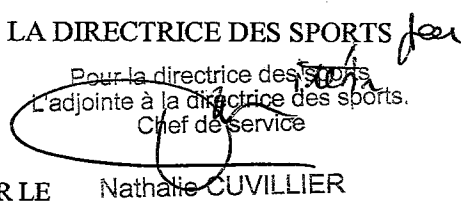
LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE CYCLISME



6/12/18
VISE LE 6/12/18 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 2102466981

LA DIRECTRICE DES SPORTS

Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports.
Chef de service



Nathalie CUVILLIER

Crédit du Nord 

Titulaire du compte :

FFC

Libellé du sous-compte :

COMPTE COURANT

Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30076	02352	12262500200	27	AG INSTITUTIONNELS

IBAN : FR76 3007 6023 5212 2625 0020 027

BIC : NORDFRPP

Adresse :

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

FFC

1 RUE LAURENT FIGNON

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

RÉLEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN

Partie réservée au destinataire du relevé